

Berne triche, la Confédération se taira-t-elle ?

Les réseaux sociaux vont plus vite que la presse. C'est techniquement explicable. Il est en tout cas remarquable de voir à quelle vitesse un très grand nombre de leurs utilisateurs ont débusqué la tricherie bernoise, relative aux chiffres publiés par le canton de Berne sur les emplois cantonaux à Moutier. Cette tricherie est apparue spontanément aux yeux des gens qui ne s'en laissent pas compter par la voix officielle bernoise ou antiséparatiste.

En 2017, les mêmes Bernois avaient « oublié » un montant de 10 millions versé par la ville. Mis devant la preuve d'un mensonge qu'il qualifia de simple « erreur », Pierre Alain Schnegg s'en tira par de piteuses excuses auprès des autorités de Moutier. On ne répara cependant pas les dégâts électoraux causés chez les indécis qui possédaient déjà leur matériel de vote quand la supercherie a été découverte. Nombre d'entre eux avaient déjà voté par correspondance !

Incapable de justifier son désengagement à Moutier, déjà commencé et inéluctable quel que soit le sort politique de Moutier, le canton de Berne choisit de cacher la vérité. Il entend ainsi empêcher la ville de réaliser son destin jurassien. Ce faisant il bafoue la démocratie. La Confédération se taira-t-elle face à de tels agissements ? Je lui laisse la réponse.

Claude Girardin, Moutier